

### BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : ..... NOM DE JEUNE DE FILLE : .....

PRENOM :(S) .....

NE (E) LE : ..... A : .....

ADRESSE COMPLETE : .....

CODE POSTAL : ..... VILLE : .....

TELEPHONE (portable) : ..... TELEPHONE (domicile) : .....

MAIL\* (personnel) : .....

\*Si vous possédez un compte ANTS, merci d'inscrire ci-dessus la même adresse mail

N°PERMIS DE CONDUIRE : ..... DATE DE DELIVRANCE : .....

LIEU DE DELIVRANCE : .....

#### Cocher la mention utile.

Souhaite participer au stage de sensibilisation aux causes et aux conséquences des accidents de la route organisé par le centre COLLOT FORMATION

(1) RECUPERATION       (1) ALTERNATIVE       (1) PERMIS NOVICE\*

DATE DU STAGE CHOISI : .....

DATE DU DERNIER STAGE + D'UN AN ET 1 JOUR IMPERATIF      OUI / NON

#### **Pour confirmer mon inscription vous trouverez ci-joint :**

- Un règlement de **250 € TTC** (espèces, carte bleue ou chèque libellé à l'ordre de COLLOT FORMATION)
- Attestation sur l'honneur, lu et approuvée, signée (au verso)
- Permis de conduire (originale)
- Pièce d'identité ou passeport en cours de validité (originale)
- Pour les permis probatoires la photocopie de la lettre du ministère réf. 48N (indiquer la date de réception du courrier)

#### Lieu du stage :

**CENTRE DE FORMATION COLLOT**  
**21 ZA Chemin de la Chapelle Saint Antoine 95300 ENNERY**

En cas de défection de votre part non signalée au centre COLLOT FORMATION 10 jours avant la date de début de stage, votre règlement ne vous sera pas remboursé, sauf en cas de force majeure. Le centre se réserve le droit de reporter la formation si le nombre de stagiaires est insuffisant.

Fait le : ..... à .....

Signature (2)



Récupération = perte de points / Alternative = proposition de stage par le procureur / Permis novice = jeunes conducteurs de moins de 3 ans.

(1) En cas de d'absence à ces stages, COLLOT FORMATION sera tenu de la signaler à la préfecture

(2) Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

## STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE ET DE RECUPERATION DE POINTS

Renouvellement Agrément délivré le 16 Juillet 2018 sous le numéro R.1809500030

Tél. : 01.30.38.32.61 [amc.formation@orange.fr](mailto:amc.formation@orange.fr)

### DECLARATION SUR L'HONNEUR

Je soussigné (e)

déclare sur l'honneur :

(1) Avoir vérifié que le solde de points de mon permis de conduire est déjà réduit de façon effective par la perte de points

Que mon permis de conduire n'est ni annulé, ni invalidé

**Je déclare être informé que la récupération sera impossible si j'ai suivi un tel stage depuis moins de 1 an.**

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Faire précéder la signature de la mention « lu et approuvé »

Signature :

(1) Cette vérification peut consister en une réception de notification Réf. 48 du Fichier National des Permis de Conduire du Ministère de l'Intérieur ou une consultation n'est accessible qu'à l'intéressé lui-même qui doit se rendre personnellement dans une préfecture de son choix muni d'une pièce d'identité.

## STAGE DE SENSIBILISATION A LA SECURITE ROUTIERE ET DE RECUPERATION DE POINTS

Renouvellement Agrément délivré le 16 Juillet 2018 sous le numéro R.1809500030

Tél. : 01.30.38.32.61 [amc.formation@orange.fr](mailto:amc.formation@orange.fr)

Ennery le,

Madame, Monsieur,

Suite à l'infraction au code de la route que vous avez commises, nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joint la fiche d'inscription au stage de :

### « Sensibilisation aux causes et aux conséquences des accidents de la route »

Organisé par COLLOT FORMATION, les ..... à Ennery

Ce stage de formation est de deux jours consécutifs et a pour objectif de faire évoluer les comportements liés à la conduite automobile et d'empêcher le renouvellement des infractions.

La participation à ce stage vous permettra de reconstituer le capital de points de votre permis de conduire dans la limite de 4 points, sans pouvoir excéder un total de 12 points.

Une attestation de stage a conserver vous sera remise à l'issue des 2 jours, sous réserve de présence et participation à l'intégralité de la session.

Votre inscription sera prise en compte à la réception des documents suivant :

- La fiche d'inscription, ci-jointe
- Un règlement de **250 € TTC** espèces, carte bleue, chèque à l'ordre de COLLOT FORMATION
- Attestation sur l'honneur ci-jointe (lu et approuvé, signé)
- Permis de conduire (originale)
- Une pièce d'identité ou passeport en cours de validé (originale)
- Pour les permis probatoires la photocopie de la lettre du ministère réf. 48N,

A retourner ou à déposer à l'adresse suivante :

**COLLOT FORMATION 21 ZA chemin de la Chapelle Saint Antoine 95300 ENNERY**

**Vous devez impérativement connaître le nombre de points restant sur votre permis de conduire.**

**Et vous assurer que votre dernier stage a plus d'un an et 1 jour**

Dans la mesure des places disponibles, vous recevrez une convocation vous précisant toutes informations utiles (horaires, lieux, etc....)

Dans le cas où votre candidature ne pourrait être retenue, votre chèque vous serait retourné dans les meilleurs délais.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments distingués.

La Directrice du Centre  
Ingrid COLLOT

**COLLOT FORMATION 21 ZA de la Chapelle St Antoine – 95300 ENNERY**

Tél 01 30 38 32 61 – mail [amc.formation@orange.fr](mailto:amc.formation@orange.fr) site [COLLOT-FORMATION.COM](http://COLLOT-FORMATION.COM)

S.A.R.L. AMC siège 21 chemin de la chapelle st Antoine 95300 ENNERY au capital de 7622.45 €–

R.C.S. Pontoise B 389 626 508 N° Formation continue 11950208895 – TVA intracommunautaire FR48389626508